MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU

RAPPORT DE SUIVI
DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
POUR L'ANNÉE 2025

Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu et Saint-Marc-sur-Richelieu.

NO	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
A. Réduire la génération de matières résiduelles						
1.	Réduire le gaspillage	Informer et éduquer la population à propos du gaspillage, pour réduire la quantité de matières éliminées par habitant à moins de 305 kg/habitant.	MRCVR et municipalités	En continu	La moyenne des municipalités en 2024 a été de 447 kg/habitant d'après les données du MELCCFP (résidentiel, ICI et CRD combinés). En attente des données 2025.	La production d'ordures ménagères reste assez stable versus 2023 (moyenne de 174 kg/habitant), mais celle des ICI et des CRD a significativement augmenté depuis l'année 2021, dont les données sont présentées dans le PGMR (371 kg/habitant en 2021).
2.	Interdire les plastiques et les produits à usage unique	Réduire la quantité de plastiques générés, qu'ils soient éliminés ou recyclés.	Municipalités	2025	Saint-Antoine-sur-Richelieu et Saint-Charles-sur-Richelieu proposent des programmes de financement des produits d'hygiène personnels réutilisables.	Un suivi sera effectué pour encourager la mise en place de cette mesure.

NO	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
3.	Encourager l'approvisionnement responsable	Informer et éduquer la population sur l'approvisionnement responsable, afin de réduire la quantité de matières générées.	MRCVR et municipalités	En continu	Animation dans les camps de jours et les écoles, ainsi que kiosques sur les événements municipaux à chaque année.	Cette mesure est mise en œuvre à la MRCVR et dans les administrations municipales.
4.	Promouvoir le réemploi	Détourner de l'enfouissement ou du recyclage les objets pouvant être réutilisés, en diffusant de l'information auprès de la population et en collaborant avec un organisme d'économie sociale local.	MRCVR	2025 En continu	Partenariat en cours avec Meublétout, qui récupère les objets (meubles, culture, électroménagers) réutilisables pour les revendre et leur donner ainsi une seconde vie.	La MRCVR met également à disposition des citoyens les vélos déposés sur le site, si ceux-ci veulent leur donner une nouvelle vie. Des projets sur le long terme sont en cours pour le développement d'un centre de réemploi.
B. Participer à la stratégie de valorisation des matières organiques						
5.	Affiner le tri et améliorer la qualité des matières organiques	Augmenter la proportion de matières organiques collectées via la collecte des résidus alimentaires, et diminuer leur taux de contamination.	MRCVR	En continu	Obligation règlementaire de trier les matières organiques en place. 3 396 adresses inspectées et 676 billets de courtoisie remis par l'Escouade Verte. ISÉ en continu à propos des matières acceptées/refusées.	L'ISÉ a été concentrée sur la redirection du gazon et des résidus de jardin vers la collecte des résidus verts, ainsi que sur l'interdiction des sacs plastiques de toutes sortes.

NO	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
6.	Promouvoir la participation aux collectes des résidus verts traités par compostage	Rediriger les matières organiques nuisibles au processus de biométhanisation vers le compostage, utilisé pour traiter les résidus verts collectés au porte-à-porte.	MRCVR	En continu	ISÉ via tous les canaux de communication numériques (médias sociaux, site Web) et physiques (kiosques, Escouade Verte).	L'ISÉ a été concentrée sur la redirection du gazon et des résidus de jardin vers la collecte des résidus verts. 12 collectes de résidus verts par an.
7.	Recycler par compostage les résidus verts reçus à l'Écocentre	Maximiser les quantités de matières organiques valorisées en complétant le service de collecte au porte-à-porte.	MRCVR	Implantée En continu	Les résidus verts reçus à l'Écocentre sont valorisés par compostage.	Du paillis issu du broyage des branches est également mis gratuitement à disposition des citoyens.
8.	Promouvoir le compostage domestique, l'herbicyclage et le feuillicyclage	Limiter la présence de gazons et de feuilles dans la collecte des résidus alimentaires, tout en favorisant un traitement sur place évitant le transport et ses impacts environnementaux (GES, pollution).	MRCVR	En continu	ISÉ via tous les canaux de communication numériques (médias sociaux, site Web) et physiques (kiosques, Escouade Verte).	Informations sur l'herbicyclage et le feuillicyclage dans les calendriers et le guide de tri.
9.	Accompagner les gestionnaires des multilogements et des ICI dans la participation au tri et à la collecte des matières organiques	Appliquer l'obligation de tri règlementaire de la MRC, en informant les ICI et multilogements du territoire à ce sujet et en faisant l'inventaire, pour détourner ces matières de l'enfouissement.	MRCVR	En continu	Accompagnement des multilogements et ICI ayant manifesté leur besoin à la MRC.	Début de visites par l'Escouade Verte en 2025. Déploiement de ressources supplémentaires prévu dès 2026.

NO	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
C. Maximiser le recyclage de toutes les matières						
10.	Bonifier l'offre de service pour les clientèles particulières	Favoriser la participation des clientèles particulières en s'adaptant à leurs besoins spécifiques.	MRCVR	Implantée En continu	Accompagnement et procédures d'analyse en place pour les ICI assimilables et autres clientèles spécifiques (famille nombreuses, conditions médicales, entreprises saisonnières…).	Nombre et types de contenants, fréquences adaptables pour les trois voies de collecte principales (ordures, récupération et résidus alimentaires).
11.	Améliorer la récupération hors foyer	Augmenter le taux de récupération hors foyer tout en favorisant la propreté des espaces publics.	Municipalités	Implantée En continu	Bacs de tri « duo » (ordures et récupération) en place dans les espaces publics.	Inclusion de la voie des matières organiques lors d'événements municipaux.
12.	Promouvoir la collecte des plastiques agricoles	Favoriser la récupération des plastiques agricoles, encadrée par la REP.	MRCVR et municipalités	Implantée En continu	Collecte des tubulures acéricoles à l'Écocentre.	Échanges avec AgriRécup pour l'organisation de l'Écocentre pour accueillir davantage de types de plastiques. Le temps de réponse de l'organisme est long ce qui n'a pas facilité l'implantation. Une bonification des quantités de matières acceptées est prévue en 2026 ou 2027, selon le financment.
13.	Implanter la collecte des plastiques de bateaux	Détourner les thermoplastiques de bat eaux de l'enfouissement en les valorisant via une collecte dédiée.	MRCVR	En continu	Proposition de participation au projet mais entreprises réticentes face aux frais exigés.	Veille stratégique pour la mise en place d'une initiative régionale pérenne.
14.	Implanter la collecte des plastiques acéricoles	Favoriser la récupération des plastiques acéricoles, encadrée par la REP.	MRCVR	Implantée	Collecte des tubulures acéricoles à l'Écocentre.	Échanges avec AgriRécup pour un meilleur service de collecte.

NO	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
15.	Récupérer les plastiques non inclus dans la collecte sélective régulière	Détourner de l'enfouissement les plastiques non inclus dans la collecte sélective, en proposant une alternative à l'enfouissement aux citoyens.	MRCVR	2024 Implantée partiellement En continu	Collecte du polystyrène à l'Écocentre. Réemploi privilégié pour certains objets (jouets, mobilier extérieur…). Récupération des bancs d'auto à l'écocentre.	Projets de récupération de gros éléments plastiques en 2026.
D. Optimiser les services offerts à l'Écocentre						
16.	Bonifier l'offre de service à l'Écocentre	Élargir en continu la liste des matières acceptées et valorisées à l'Écocentre, afin de les détourner de l'enfouissement.	MRCVR	Implantée En continu	Augmentation graduelle de la liste des matières récupérées à l'Écocentre régional : matelas, polystyrène, bancs d'auto, etc.	Projets d'élargissement de la liste des matières récupérées en continu. Réemploi privilégié. Allongement des heures d'ouverture en 2026.
17.	Améliorer le tri des matières à l'Écocentre	Favoriser le réemploi, augmenter le taux de récupération et fluidifier la circulation à l'Écocentre.	MRCVR	Implantée En continu	Communication aux usagers de la bonne pratique du tri à la source, et de l'existence du réemploi. Refonte de l'affichage sur le site.	Augmentation du nombre de préposés prévu en 2026 pour améliorer la surveillance.
E. Réglementer et responsabiliser						

NO	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
18.	Amender et appliquer le règlement 69-17 relatif à la GMR	Améliorer le tri et la participation aux différentes collectes.	MRCVR	En continu	Amendement et révision du règlement réalisé en 2025. Adopté en 2026. Application du règlement via l'Escouade verte (billets de courtoisie…).	Refonte complète du règlement envisagée en 2027.
F. Maximiser la récupération des résidus de CRD						
19.	Collecte des données sur le secteur CRD	Mieux connaitre le secteur CRD en établissant un portrait régional de la production de ces résidus.	MRCVR	2026	L'étude du secteur n'a pas encore été planifiée.	Des démarches à l'échelle régionale et provinciale sont en cours à propos de ces matières.
20.	Concevoir et publier un guide sur la récupération des résidus de CRD	Accompagner les opérateurs du secteur CRD à gérer adéquatement les matières générées.	MRCVR	2025	La rédaction du guide n'a pas débuté.	La pertinence de la rédaction du guide à l'interne est à réétudier face aux autres publications produites à ce sujet.
21.	Conditionner l'émission de permis à l'établissement d'un plan GMR des résidus de CRD	Inclure dans la réglementation d'émission de permis de construire, de rénover et de démolir la fourniture obligatoire d'un plan de gestion des résidus de CRD.	MRCVR et municipalités	2026	Des discussions avec le service de l'Aménagement du territoire sont en cours à ce sujet.	Des avancées sont prévues en 2026.
G. Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication						
22.	Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication	Planifier et structurer toutes les activités d'information, de formation et d'éducation à effectuer sur la durée du PGMR.	MRCVR	2024 En continu	Plan de communication partiel établi en 2024 et bonifié en 2025. Révision avec les nouveaux employés aux communications nécessaire en 2026.	Les activités d'ISÉ sont en cours, en continu, malgré la révision à venir.
23.	Identifier et conclure des ententes avec les partenaires à associer à la mise en œuvre du plan de communication	Rassembler les ressources et acteurs locaux pour diffuser l'ISÉ.	MRCVR	2024 En continu	Prises de contact avec les organismes locaux.	Planification de participation conjointe à des événements municipaux en 2025-2026.

NO	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
24.	Effectuer des séances d'informations sur la GMR	Planifier, préparer et effectuer des séances d'informations au large public et aux clientèles particulières : milieu scolaire, aîné(e)s, ICI.	MRCVR	En continu	Prises de contact avec les partenaires locaux. Animation d'ateliers dans les camps de jours, dans des classes et dans des résidences de personnes âgées.	Planification d'ateliers d'ISÉ et de tri dans les écoles et les camps de jours dès 2024.
25.	Organiser des visites aux installations GMR	Organiser des visites chaque année pour différentes clientèles : élu(e)s, employé(e)s municipaux, organismes œuvrant en GMR, milieu scolaire.	MRCVR	En continu	Visite d'une école à l'écocentre en 2025.	Plus de visites prévues à la SÉMECS et à l'Écocentre en 2026.
26.	Publiciser le site Internet « Ça va où ? »	Communiquer sur l'existence de l'application et du site Web « Ça va où ? » de Recyc-Québec, pour favoriser les bonnes pratiques de tri.	MRCVR	Implantée En continu	Publicisation en continu via les outils de communication et le site Web.	Mise à jour des matières acceptées et refusées au besoin.
27.	Effectuer des activités d'IFÉ dans les écoles	Inculquer aux élèves les enjeux environnementaux et les principes d'une saine gestion des matières résiduelles via des ateliers de tri.	MRCVR	2024 En continu	Ateliers dans les camps de jours et les classes qui en font la demande.	À bonifier avec l'embauche d'une ressource dédiée en 2026.
28.	Continuer l'Escouade verte	Recruter deux agent(e)s à l'ISÉ pour assurer la diffusion de l'information et les bonnes pratiques de tri sur le terrain.	MRCVR	Implantée, en continu	Deux agentes en 2025. 26 540 adresses inspectées sur l'ensemble de la MRC.	Deux agent(e)s prévus en 2026.
29.	Élaborer un guide sur la tenue d'évènements écoresponsables	Établir des procédures pour la GMR sur les événements publics, et établir un bilan de ces événements.	MRCVR	2025	En pause.	À réévaluer compte-tenu de l'existence de plusieurs guides à ce sujet et des ressources limitées.

NO	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
30.	Participer aux évènements publics	Planifier, organiser et tenir des kiosques de formation à la saine gestion des matières résiduelles lors des évènements publics organisés par les municipalités locales et les organismes œuvrant en GMR.	MRCVR	Implantée, en continu	Kiosque d'ISÉ et d'atelier de tri dans les événements municipaux.	Distribution d'arbres, événements culturels…
31.	Adopter des politiques environnementales dans les édifices municipaux	Implanter des politiques environnementales accompagnées de plan d'action et les faire connaître aux employé(e)s et partenaires.	MRCVR et municipalités	2025	Politiques en place à bonifier. Pas d'avancement en 2025.	À venir en 2026.
32.	Élaborer et publier des bilans annuels	Faire prendre conscience aux citoyens des impacts de leurs bonnes pratiques de tri sur les quantités générées.	MRCVR	Implantée, en continu	Bilans diffusés annuellement sur le site Internet de la MRC.	